

LES MODIFICATIONS EN COURS D'EXÉCUTION

Décrypter les nouvelles règles de passation et d'exécution des marchés

1 JOUR, 7 HEURES

MARCHÉS
PUBLICS

CODE :
APA09

Objectifs de la formation

Connaître les évolutions possibles d'un marché public en cours d'exécution

Identifier les conditions dans lesquelles il est possible de modifier un marché public en cours d'exécution

Anticiper et maîtriser les évolutions du marché

Maîtriser les risques d'une modification illégale

Parmi nos formateurs

- BECHOUCHE Lillya
Directrice de la Commande Publique,
VILLE DE VILLEPINTE

Public concernés

- Cette formation s'adresse aux acheteurs publics qui souhaitent connaître et maîtriser les règles de modifications contractuelles en cours d'exécution des marchés

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 760,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 960,00 €HT

La codification des modifications du marché en cours d'exécution

- Coexistence de deux régimes juridiques en fonction de la date d'envoi de l'avis de publicité à la publication (avant ou après le 1er avril 2016)
- Avant la première réforme 2016 : avenant, ordre de service, décision de poursuivre, marché complémentaire
- Avec la réforme de 2016 et le code 2019 : nouvelle notion de modification en cours d'exécution et liste limitative de cas de modifications autorisés

Les règles procédurales

- La CAO et les modifications en cours d'exécution
 - Les avis de modification (JOUE)
 - Les données essentielles sur le profil d'acheteur
-

Anticiper l'évolution du marché

- Les clauses de réexamen
 - Les options
 - Les prestations similaires
-

Maîtriser l'évolution du marché

- Les modifications inférieures à 10 ou 15 % du montant initial du marché
 - Les circonstances imprévisibles
 - Les modifications non-substantielles
 - L'impossibilité de confier les prestations à un autre titulaire
 - Le changement de cocontractant
 - Le cumul des modifications ?
-

Maîtriser les instruments

- L'ordre de service
 - La décision de poursuivre
 - L'avenant
 - Le protocole d'accord transactionnel
 - La résiliation partielle
-

Le risque contentieux d'une modification illégale

- Contentieux administratif
 - Contentieux pénal
-

Dates

Classe virtuelle	Paris
13/10/2025	13/10/2025
	26/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont

téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.